

LA VILLE D'AMOS EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE **JOURNALIER SPÉCIALISÉ OU JOURNALIÈRE SPÉCIALISÉE**

(Service des travaux publics)

En collaboration avec le contremaître ou son remplaçant, le ou la titulaire de ce poste doit accomplir seul ou en équipe, divers travaux d'entretien et de construction ayant trait principalement à la section aqueduc-égouts.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) (secondaire 5 complété).

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Posséder trois (3) ans d'expérience pertinente;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide;
- Avoir ou en voie d'obtenir à court terme un certificat de qualification à titre de préposé(e) à l'aqueduc (OPA);
- Avoir ou en voie d'obtenir à court terme un certificat de qualification en captage d'eau souterraine sans traitement (OUCA);
- La débrouillardise, l'autonomie, la rigueur au travail et la facilité à travailler en équipe sont des aptitudes recherchées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps complet (40 heures / semaine);
- Disponible pour répondre aux appels d'urgence et aux situations difficiles en soirée et fin de semaine;
- Le ou la candidat(e) retenu(e) devra s'engager à ne pas demander de mutation pour une période de trois (3) ans suivant la date d'obtention du certificat de qualification comme préposé à l'aqueduc (OPA) et le certificat de qualification en captage d'eau souterraine sans traitement (OUCA);
- Salaire et avantages sociaux selon la convention collective présentement en vigueur (cols bleus).

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **7 février 2025**

Service des ressources humaines

« Concours – Journalier spécialisé ou journalière spécialisée »

Ville d'Amos

182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourceshumaines@amos.quebec

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue, et ce, le ou avant le 21 février 2025 à 16 h.

La Ville d'Amos applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.